

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : ITTEVILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910315700083

POSTE COMPTABLE : Perception de LA FERTE-ALAIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MAIRIE D' ITTEVILLE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	62
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	65
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	71
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	6692

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 144,50
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 284,85
3	Dépenses d'équipement brut / population	291,68
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 193,95
5	DGF / population	108,68
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	66,46 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98,47 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,70 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	92,93 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 043 737,66	9 800 491,75	1 032 896,00	A1	789 650,09
Investissement	1 432 165,63	752 183,29	(3) 605 068,00	A2	-74 914,34
Fonctionnement	8 611 572,03	9 048 308,46	(4) 427 828,00	A3	864 564,43

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 361 050,82	III + IV	305 521,41	B1	-55 529,41
Investissement	I 361 050,82	III	305 521,41	B2	-55 529,41
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	734 120,68
Investissement	A2 + B2	-130 443,75
Fonctionnement	A3 + B3	864 564,43

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 361 050,82
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	361 050,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 305 521,41
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	305 521,41
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 424 523,36	2 554 966,98
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	361 050,82	305 521,41
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 74 914,21	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 860 488,39	2 860 488,39

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 709 616,06	8 975 495,39
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 734 120,67
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		9 709 616,06	9 709 616,06
TOTAL DU BUDGET (4)		12 570 104,45	12 570 104,45

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	7 109,60	0,00	71 000,00	71 000,00	71 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	575 278,43	361 050,82	1 519 883,00	1 519 883,00	1 880 933,82
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		582 388,03	361 050,82	1 590 883,00	1 590 883,00	1 951 933,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	755 903,00	0,00	703 740,36	703 740,36	703 740,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		755 903,00	0,00	703 740,36	703 740,36	703 740,36
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 338 291,03	361 050,82	2 294 623,36	2 294 623,36	2 655 674,18

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00

TOTAL	1 468 191,03	361 050,82	2 424 523,36	2 424 523,36	2 785 574,18
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	74 914,21
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 860 488,39
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	305 521,41	244 704,00	244 704,00	550 225,41
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	305 521,41	244 704,00	244 704,00	550 225,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 440,58	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	130 443,62	130 443,62	130 443,62
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	125 400,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
Total des recettes financières		386 840,58	0,00	892 443,62	892 443,62	892 443,62
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		386 840,58	305 521,41	1 137 147,62	1 137 147,62	1 442 669,03

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	497 869,00		1 005 404,20	1 005 404,20	1 005 404,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	465 000,00		412 415,16	412 415,16	412 415,16
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		962 869,00		1 417 819,36	1 417 819,36	1 417 819,36

TOTAL	1 349 709,58	305 521,41	2 554 966,98	2 554 966,98	2 860 488,39
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 860 488,39
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 287 919,36
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 902 275,00	0,00	2 256 432,12	2 256 432,12	2 256 432,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 956 336,00	0,00	5 090 262,85	5 090 262,85	5 090 262,85
014	Atténuations de produits	113 421,00	0,00	104 000,00	104 000,00	104 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	555 431,00	0,00	611 704,46	611 704,46	611 704,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 527 463,00	0,00	8 062 399,43	8 062 399,43	8 062 399,43
66	Charges financières	205 500,00	0,00	167 109,39	167 109,39	167 109,39
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	544 405,00		61 287,88	61 287,88	61 287,88
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 278 368,00	0,00	8 291 796,70	8 291 796,70	8 291 796,70

023	Virement à la section d'investissement (4)	497 869,00		1 005 404,20	1 005 404,20	1 005 404,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	465 000,00		412 415,16	412 415,16	412 415,16
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		962 869,00		1 417 819,36	1 417 819,36	1 417 819,36

TOTAL	9 241 237,00	0,00	9 709 616,06	9 709 616,06	9 709 616,06
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 709 616,06
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	71 458,00	0,00	70 794,70	70 794,70	70 794,70
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	773 762,00	0,00	727 334,06	727 334,06	727 334,06
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	831 300,00	0,00	798 957,00	798 957,00	798 957,00
731	Fiscalité locale	5 131 924,00	0,00	5 329 504,00	5 329 504,00	5 329 504,00
74	Dotations et participations (3)	1 711 290,00	0,00	1 757 922,36	1 757 922,36	1 757 922,36
75	Autres produits de gestion courante (3)	84 354,00	0,00	121 083,27	121 083,27	121 083,27
Total des recettes de gestion courante		8 604 088,00	0,00	8 805 595,39	8 805 595,39	8 805 595,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	79 421,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 683 509,00	0,00	8 845 595,39	8 845 595,39	8 845 595,39

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00

TOTAL	8 813 409,00	0,00	8 975 495,39	8 975 495,39	8 975 495,39
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	734 120,67
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 709 616,06
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 287 919,36
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	129 900,00	129 900,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	703 740,36	0,00	703 740,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	71 000,00	0,00	71 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 880 933,82	0,00	1 880 933,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 655 674,18	129 900,00	2 785 574,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	74 914,21
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 860 488,39
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 256 432,12		2 256 432,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 090 262,85		5 090 262,85
014	Atténuations de produits	104 000,00		104 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	611 704,46	0,00	611 704,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	167 109,39	0,00	167 109,39
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	61 287,88	412 415,16	473 703,04
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 005 404,20	1 005 404,20
Dépenses de fonctionnement – Total		8 291 796,70	1 417 819,36	9 709 616,06

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 709 616,06
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 000,00	0,00	142 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	550 225,41	0,00	550 225,41
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		412 415,16	412 415,16
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 005 404,20	1 005 404,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00		620 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 312 225,41	1 417 819,36	2 730 044,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	130 443,62
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 860 488,39
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	70 794,70		70 794,70
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	727 334,06		727 334,06
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	798 957,00		798 957,00
731	Fiscalité locale	5 329 504,00		5 329 504,00
74	Dotations et participations (8)	1 757 922,36		1 757 922,36
75	Autres produits de gestion courante (8)	121 083,27	0,00	121 083,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	40 000,00	129 900,00	169 900,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 845 595,39	129 900,00	8 975 495,39

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			734 120,67
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 709 616,06

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 468 191,03	361 050,82	0,00	2 424 523,36	2 424 523,36	0,00	2 424 523,36	2 785 574,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 109,60	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	575 278,43	361 050,82	0,00	1 519 883,00	1 519 883,00	0,00	1 519 883,00	1 880 933,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		582 388,03	361 050,82	0,00	1 590 883,00	1 590 883,00	0,00	1 590 883,00	1 951 933,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	755 903,00	0,00		703 740,36	703 740,36		703 740,36	703 740,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		755 903,00	0,00	0,00	703 740,36	703 740,36	0,00	703 740,36	703 740,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 338 291,03	361 050,82	0,00	2 294 623,36	2 294 623,36	0,00	2 294 623,36	2 655 674,18
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	129 900,00			129 900,00	129 900,00		129 900,00	129 900,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		129 900,00			129 900,00	129 900,00		129 900,00	129 900,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	74 914,21
---	------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 860 488,39

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 349 709,58	305 521,41	2 424 523,36	2 424 523,36	2 730 044,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	305 521,41	244 704,00	244 704,00	550 225,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	305 521,41	244 704,00	244 704,00	550 225,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 440,58	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	125 400,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
Total des recettes financières		386 840,58	0,00	762 000,00	762 000,00	762 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		386 840,58	305 521,41	1 006 704,00	1 006 704,00	1 312 225,41
021	Virement de la section de fonctionnement	497 869,00		1 005 404,20	1 005 404,20	1 005 404,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	465 000,00		412 415,16	412 415,16	412 415,16
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		962 869,00		1 417 819,36	1 417 819,36	1 417 819,36

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	130 443,62
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 860 488,39

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 468 191,03	361 050,82	0,00	2 424 523,36	2 424 523,36	0,00	2 424 523,36	2 785 574,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 109,60	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 109,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	575 278,43	361 050,82	0,00	1 519 883,00	1 519 883,00	0,00	1 519 883,00	1 880 933,82
2115	Terrains bâtis	261 693,00	261 692,40		538 634,00	538 634,00	0,00	538 634,00	800 326,40
2116	Cimetières	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 185,00		280 900,00	280 900,00	0,00	280 900,00	285 085,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	65 026,53		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	165 026,53
21351	Bâtiments publics	171 137,00	22 227,89		70 500,00	70 500,00	0,00	70 500,00	92 727,89
2152	Installations de voirie	117 448,43	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
21534	Réseaux d'électrification	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	10 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		18 226,00	18 226,00	0,00	18 226,00	18 226,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	6 720,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	76 720,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 199,00		39 923,00	39 923,00	0,00	39 923,00	41 122,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		582 388,03	361 050,82	0,00	1 590 883,00	1 590 883,00	0,00	1 590 883,00	1 951 933,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	755 903,00	0,00		703 740,36	703 740,36		703 740,36	703 740,36
1641	Emprunts en euros	755 903,00	0,00		703 740,36	703 740,36		703 740,36	703 740,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		755 903,00	0,00	0,00	703 740,36	703 740,36	0,00	703 740,36	703 740,36
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 338 291,03	361 050,82	0,00	2 294 623,36	2 294 623,36	0,00	2 294 623,36	2 655 674,18
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	129 900,00			129 900,00	129 900,00		129 900,00	129 900,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	129 900,00			129 900,00	129 900,00		129 900,00	129 900,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	129 900,00			129 900,00	129 900,00		129 900,00	129 900,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	129 900,00			129 900,00	129 900,00		129 900,00	129 900,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 349 709,58	I 305 521,41	2 424 523,36	II 2 424 523,36	III = I + II 2 730 044,77
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	305 521,41	244 704,00	244 704,00	550 225,41
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	150 000,00	186 478,00	186 478,00	336 478,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	155 521,41	58 226,00	58 226,00	213 747,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	305 521,41	244 704,00	244 704,00	550 225,41
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 440,58	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
10222	FCTVA	219 440,58	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
10226	Taxe d'aménagement	42 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	125 400,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
Total des recettes financières		386 840,58	0,00	762 000,00	762 000,00	762 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		386 840,58	305 521,41	1 006 704,00	1 006 704,00	1 312 225,41
021	Virement de la section de fonctionnement	497 869,00		1 005 404,20	1 005 404,20	1 005 404,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	465 000,00		412 415,16	412 415,16	412 415,16
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	14 171,63		12 408,07	12 408,07	12 408,07

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28031	Frais d'études	22 343,97		22 351,97	22 351,97	22 351,97
28033	Frais d'insertion	216,00		216,00	216,00	216,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	44 541,50		27 593,56	27 593,56	27 593,56
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 629,00		1 629,00	1 629,00	1 629,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 217,00		6 217,00	6 217,00	6 217,00
281311	Bâtiments administratifs	4 313,12		3 728,76	3 728,76	3 728,76
281312	Bâtiments scolaires	3 267,77		3 267,77	3 267,77	3 267,77
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		696,00	696,00	696,00
281318	Autres bâtiments publics	26 194,00		23 844,00	23 844,00	23 844,00
281321	Immeubles de rapport	5 081,00		5 081,00	5 081,00	5 081,00
281351	Bâtiments publics	28 869,39		36 394,03	36 394,03	36 394,03
28152	Installations de voirie	2 685,40		1 957,00	1 957,00	1 957,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		4 794,11	4 794,11	4 794,11
281534	Réseaux d'électrification	5 263,64		7 161,02	7 161,02	7 161,02
281538	Autres réseaux	4 793,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	11 653,86		11 653,83	11 653,83	11 653,83
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 053,28		7 243,08	7 243,08	7 243,08
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	18 496,08		17 159,67	17 159,67	17 159,67
28181	Installations générales, aménagt divers	673,00		673,00	673,00	673,00
281828	Autres matériels de transport	87 009,85		76 175,42	76 175,42	76 175,42
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		1 050,63	1 050,63	1 050,63
281838	Autre matériel informatique	56 989,82		48 265,67	48 265,67	48 265,67
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		4 907,98	4 907,98	4 907,98
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	17 655,40		11 349,62	11 349,62	11 349,62
28188	Autres immo. corporelles	87 882,29		76 596,97	76 596,97	76 596,97
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		962 869,00		1 417 819,36	1 417 819,36	1 417 819,36

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 241 237,00	0,00	0,00	9 709 616,06	9 709 616,06	0,00	9 709 616,06	9 709 616,06
011	Charges à caractère général (3)	1 902 275,00	0,00	0,00	2 256 432,12	2 256 432,12	0,00	2 256 432,12	2 256 432,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 956 336,00	0,00		5 090 262,85	5 090 262,85		5 090 262,85	5 090 262,85
014	Atténuations de produits	113 421,00	0,00		104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	555 431,00	0,00	0,00	611 704,46	611 704,46	0,00	611 704,46	611 704,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 527 463,00	0,00	0,00	8 062 399,43	8 062 399,43	0,00	8 062 399,43	8 062 399,43
66	Charges financières	205 500,00	0,00		167 109,39	167 109,39		167 109,39	167 109,39
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	544 405,00			61 287,88	61 287,88		61 287,88	61 287,88
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		750 905,00	0,00	0,00	229 397,27	229 397,27		229 397,27	229 397,27
Total des dépenses réelles		8 278 368,00	0,00	0,00	8 291 796,70	8 291 796,70	0,00	8 291 796,70	8 291 796,70
023	Virement à la section d'investissement	497 869,00			1 005 404,20	1 005 404,20		1 005 404,20	1 005 404,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	465 000,00			412 415,16	412 415,16		412 415,16	412 415,16
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		962 869,00			1 417 819,36	1 417 819,36		1 417 819,36	1 417 819,36

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 709 616,06
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 813 409,00	0,00	8 975 495,39	8 975 495,39	8 975 495,39
013	Atténuations de charges (2)	71 458,00	0,00	70 794,70	70 794,70	70 794,70
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	773 762,00	0,00	727 334,06	727 334,06	727 334,06
73	Impôts et taxes (sauf 731)	831 300,00	0,00	798 957,00	798 957,00	798 957,00
731	Fiscalité locale	5 131 924,00	0,00	5 329 504,00	5 329 504,00	5 329 504,00
74	Dotations et participations (2)	1 711 290,00	0,00	1 757 922,36	1 757 922,36	1 757 922,36
75	Autres produits de gestion courante (2)	84 354,00	0,00	121 083,27	121 083,27	121 083,27
Total des recettes de gestion des services		8 604 088,00	0,00	8 805 595,39	8 805 595,39	8 805 595,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	79 421,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		79 421,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes réelles		8 683 509,00	0,00	8 845 595,39	8 845 595,39	8 845 595,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	129 900,00	0,00	129 900,00	129 900,00	129 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		129 900,00	0,00	129 900,00	129 900,00	129 900,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	734 120,67
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 709 616,06
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 241 237,00	0,00	0,00	9 709 616,06	9 709 616,06	0,00	9 709 616,06	9 709 616,06
011	Charges à caractère général (4)	1 902 275,00	0,00	0,00	2 256 432,12	2 256 432,12	0,00	2 256 432,12	2 256 432,12
6042	Achats de prestations de services	382 707,00	0,00	0,00	445 550,00	445 550,00	0,00	445 550,00	445 550,00
60611	Eau et assainissement	16 271,00	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
60612	Energie - Electricité	522 000,00	0,00	0,00	492 500,00	492 500,00	0,00	492 500,00	492 500,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
60623	Alimentation	22 183,00	0,00	0,00	10 920,00	10 920,00	0,00	10 920,00	10 920,00
60624	Produits de traitement	910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 520,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
60631	Fournitures d'entretien	44 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 140,00	0,00	0,00	41 800,00	41 800,00	0,00	41 800,00	41 800,00
60633	Fournitures de voirie	16 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	8 950,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	3 650,00	0,00	0,00	5 250,00	5 250,00	0,00	5 250,00	5 250,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6067	Fournitures scolaires	808,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6068	Autres matières et fournitures	852,00	0,00	0,00	1 950,00	1 950,00	0,00	1 950,00	1 950,00
611	Contrats de prestations de services	114 464,00	0,00	0,00	104 105,00	104 105,00	0,00	104 105,00	104 105,00
61351	Matériel roulant	5 050,00	0,00	0,00	11 050,00	11 050,00	0,00	11 050,00	11 050,00
61358	Autres	3 000,00	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
61521	Entretien terrains	18 100,00	0,00	0,00	27 020,00	27 020,00	0,00	27 020,00	27 020,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 200,00	0,00	0,00	82 500,00	82 500,00	0,00	82 500,00	82 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00
61551	Entretien matériel roulant	22 100,00	0,00	0,00	26 150,00	26 150,00	0,00	26 150,00	26 150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 800,00	0,00	0,00	18 560,00	18 560,00	0,00	18 560,00	18 560,00
6156	Maintenance	154 600,00	0,00	0,00	167 095,00	167 095,00	0,00	167 095,00	167 095,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	16 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	1 250,00	0,00		760,00	760,00	0,00	760,00	760,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	1 820,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	450,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	7 150,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	38 950,00	0,00		9 770,00	9 770,00	0,00	9 770,00	9 770,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	150,00	0,00		8 532,12	8 532,12	0,00	8 532,12	8 532,12
6237	Publications	0,00	0,00		13 820,00	13 820,00	0,00	13 820,00	13 820,00
6238	Divers	0,00	0,00		2 550,00	2 550,00	0,00	2 550,00	2 550,00
6247	Transports collectifs	4 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00		3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	74 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6282	Frais de gardiennage	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	132 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6284	Redevances pour services rendus	35 700,00	0,00		37 700,00	37 700,00	0,00	37 700,00	37 700,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		2 950,00	2 950,00	0,00	2 950,00	2 950,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6358	Autres droits	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 956 336,00	0,00		5 090 262,85	5 090 262,85		5 090 262,85	5 090 262,85
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6331	Versement mobilité	40 000,00	0,00		46 332,85	46 332,85		46 332,85	46 332,85
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 500,00	0,00		14 989,93	14 989,93		14 989,93	14 989,93
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 000,00	0,00		51 926,00	51 926,00		51 926,00	51 926,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 808 000,00	0,00		1 665 739,33	1 665 739,33		1 665 739,33	1 665 739,33

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	40 000,00	0,00		18 712,42	18 712,42		18 712,42	18 712,42
64113	NBI	0,00	0,00		22 284,42	22 284,42		22 284,42	22 284,42
64118	Autres indemnités	460 000,00	0,00		622 733,00	622 733,00		622 733,00	622 733,00
64131	Rémunérations	1 226 800,00	0,00		1 070 088,58	1 070 088,58		1 070 088,58	1 070 088,58
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		515,00	515,00		515,00	515,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		178 582,98	178 582,98		178 582,98	178 582,98
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	0,00		30 745,00	30 745,00		30 745,00	30 745,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	572 000,00	0,00		634 118,58	634 118,58		634 118,58	634 118,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	565 000,00	0,00		600 102,79	600 102,79		600 102,79	600 102,79
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	42 000,00	0,00		2 619,97	2 619,97		2 619,97	2 619,97
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	0,00		62 420,00	62 420,00		62 420,00	62 420,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	23 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		5 600,00	5 600,00		5 600,00	5 600,00
6488	Autres	5 036,00	0,00		4 752,00	4 752,00		4 752,00	4 752,00
014	Atténuations de produits	113 421,00	0,00		104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	113 421,00	0,00		104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	555 431,00	0,00	0,00	611 704,46	611 704,46	0,00	611 704,46	611 704,46
65311	Indemnités de fonction	71 272,00	0,00		70 379,48	70 379,48	0,00	70 379,48	70 379,48
65313	Cotisations de retraite	4 200,00	0,00		12 100,00	12 100,00	0,00	12 100,00	12 100,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	150,00	0,00		65,00	65,00	0,00	65,00	65,00
6541	Créances admises en non-valeur	23 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	399,00	0,00		13 450,00	13 450,00	0,00	13 450,00	13 450,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		30 800,00	30 800,00	0,00	30 800,00	30 800,00
657348	Subv. fonct. autres communes	12 240,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	205 750,00	0,00		123 000,00	123 000,00	0,00	123 000,00	123 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	79 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	95 450,00	0,00		101 320,00	101 320,00	0,00	101 320,00	101 320,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65818	Autres	26 000,00	0,00		22 419,98	22 419,98	0,00	22 419,98	22 419,98
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		126 668,00	126 668,00	0,00	126 668,00	126 668,00
65888	Autres	23 120,00	0,00		2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 527 463,00	0,00	0,00	8 062 399,43	8 062 399,43	0,00	8 062 399,43	8 062 399,43
66	Charges financières	205 500,00	0,00		167 109,39	167 109,39		167 109,39	167 109,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	196 200,00	0,00		162 578,99	162 578,99		162 578,99	162 578,99
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 300,00	0,00		4 530,40	4 530,40		4 530,40	4 530,40
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	544 405,00			61 287,88	61 287,88		61 287,88	61 287,88
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	544 185,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	220,00			61 287,88	61 287,88		61 287,88	61 287,88
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		750 905,00	0,00	0,00	229 397,27	229 397,27		229 397,27	229 397,27
Total des dépenses réelles		8 278 368,00	0,00	0,00	8 291 796,70	8 291 796,70	0,00	8 291 796,70	8 291 796,70
023	Virement à la section d'investissement	497 869,00			1 005 404,20	1 005 404,20		1 005 404,20	1 005 404,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	465 000,00			412 415,16	412 415,16		412 415,16	412 415,16
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	465 000,00			412 415,16	412 415,16		412 415,16	412 415,16

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		962 869,00			1 417 819,36	1 417 819,36		1 417 819,36	1 417 819,36

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	34 887,98
Montant des ICNE de l'exercice N-1	30 357,58
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 530,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 813 409,00	0,00	8 975 495,39	8 975 495,39	8 975 495,39
013	Atténuations de charges (3)	71 458,00	0,00	70 794,70	70 794,70	70 794,70
6419	Remboursements rémunérations personnel	71 458,00	0,00	70 794,70	70 794,70	70 794,70
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	773 762,00	0,00	727 334,06	727 334,06	727 334,06
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Red. occupation dom. public	68 142,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	14 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7066	Redevances services à caractère social	40 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	629 920,00	0,00	646 834,06	646 834,06	646 834,06
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	831 300,00	0,00	798 957,00	798 957,00	798 957,00
73211	Attribution de compensation	441 594,00	0,00	411 543,00	411 543,00	411 543,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	142 304,00	0,00	140 012,00	140 012,00	140 012,00
73221	FNGIR	247 402,00	0,00	247 402,00	247 402,00	247 402,00
731	Fiscalité locale	5 131 924,00	0,00	5 329 504,00	5 329 504,00	5 329 504,00
73111	Impôts directs locaux	4 772 426,00	0,00	4 863 504,00	4 863 504,00	4 863 504,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	112 498,00	0,00	224 000,00	224 000,00	224 000,00
73141	Accise sur l'électricité	164 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
73143	Redevance des mines	50 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
731721	Taxe de séjour	3 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 711 290,00	0,00	1 757 922,36	1 757 922,36	1 757 922,36
74111	Dotation forfaitaire des communes	301 182,00	0,00	287 316,00	287 316,00	287 316,00
741121	DSR des communes	414 092,00	0,00	434 776,00	434 776,00	434 776,00
741127	DNP des communes	5 179,00	0,00	5 179,00	5 179,00	5 179,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	163,00	163,00	163,00
744	FCTVA	12 880,00	0,00	7 360,20	7 360,20	7 360,20

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74718	Autres participations Etat	54 000,00	0,00	42 370,05	42 370,05	42 370,05
7472	Participation régions	0,00	0,00	11 939,75	11 939,75	11 939,75
7473	Participation départements	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	407 620,00	0,00	430 168,08	430 168,08	430 168,08
747888	Autres	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
748312	D.C.R.T.P.	120 101,00	0,00	70 115,00	70 115,00	70 115,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	390 000,00	0,00	411 543,00	411 543,00	411 543,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	15 047,28	15 047,28	15 047,28
74888	Autres	6 236,00	0,00	12 345,00	12 345,00	12 345,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	84 354,00	0,00	121 083,27	121 083,27	121 083,27
752	Revenus des immeubles	45 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	37 354,00	0,00	21 083,27	21 083,27	21 083,27
Total des recettes de gestion des services		8 604 088,00	0,00	8 805 595,39	8 805 595,39	8 805 595,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	79 421,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	79 421,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 683 509,00	0,00	8 845 595,39	8 845 595,39	8 845 595,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		129 900,00		129 900,00	129 900,00	129 900,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		703 740,36	560 700,00	0,00	18 226,00	280 900,00	87 203,00	220,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	703 740,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	489 700,00	0,00	18 226,00	280 900,00	87 203,00	220,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		892 443,62	244 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	272 443,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	244 704,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		538 634,00	0,00	0,00	105 000,00		2 294 623,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		703 740,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		71 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	538 634,00	0,00	0,00	105 000,00		1 519 883,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 137 147,62
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		620 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		272 443,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		244 704,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		703 740,36
164	Emprunts auprès des états financiers	703 740,36
RECETTES		892 443,62
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	142 000,00
106	Réserves	130 443,62

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 393 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					13 393 000,00									
13509	CREDIT AGRICOLE	29/06/2012	23/07/2012	23/10/2012	292 000,00	F		4,500	0,000		T	P	N	A-1
296132	CREDIT AGRICOLE	05/12/2013	18/12/2013	18/03/2014	231 000,00	F		3,500	0,000		T	P	N	A-1
5138181	CAISSE DES DEPOTS	18/04/2016	11/04/2016	02/05/2017	230 000,00	F		1,750	0,000		A	P	N	A-1
5138182	CAISSE DES DEPOTS	18/04/2016	11/04/2016	11/10/2016	230 000,00	F		0,016	0,000		T	P	N	A-1
60299216619	CREDIT AGRICOLE	08/07/2011	23/08/2011	01/02/2012	334 000,00	F		4,200	0,000		S	P	N	A-1
9060739	CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS	26/06/2012	06/07/2012	05/11/2012	376 000,00	F		4,500	0,000		T	P	N	A-1
A751101T001	CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS	17/12/2010	13/02/2012	13/05/2012	1 500 000,00	F		3,980	0,000		T	P	N	A-1
MIN240434	SFIL	31/05/2006	01/01/2008	01/04/2008	870 000,00	F		3,990	0,000		T	P	N	B-1
MIN247497	SFIL	20/04/2007	30/04/2008	01/08/2008	530 000,00	F		4,250	0,000		T	P	N	A-1
MON501879	BANQUE POSTALE	11/12/2014	19/12/2014	01/04/2015	500 000,00	F		2,180	0,000		T	P	N	A-1
MON528175EUR/0529327/001	BANQUE POSTALE	14/08/2019	01/02/2020	01/02/2020	2 000 000,00	F		0,770	0,000		T	P	N	A-1
MON528176EUR-MON530737	BANQUE POSTALE	14/08/2019	23/08/2019	01/02/2020	1 000 000,00	F		0,770	0,000		T	C	N	A-1
MON530615EUR	BANQUE POSTALE	23/07/2019	01/12/2019	01/12/2019	3 000 000,00	F		0,790	0,000		T	P	N	A-1
MPH525916EUR-0526964/001	BANQUE POSTALE	21/12/2018	31/12/2018	01/05/2019	400 000,00	V		4,151	0,000		T	P	N	A-1
MPH525917EUR-0526965/001	BANQUE POSTALE	21/12/2018	31/12/2018	01/05/2019	400 000,00	V		4,151	0,000		T	P	N	A-1
MPH525918EUR-0526966/001	BANQUE POSTALE	21/12/2018	31/12/2018	01/05/2019	500 000,00	V		4,151	0,000		T	P	N	A-1
MPH525919EUR-0526967/001	BANQUE POSTALE	21/12/2018	31/12/2018	01/05/2019	500 000,00	V		4,151	0,000		T	P	N	A-1
MPH525920EUR-0526968/001	BANQUE POSTALE	21/12/2018	31/12/2018	01/05/2019	500 000,00	V		4,151	0,000		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 393 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 989 882,42					703 740,36	162 489,63	0,00	25 827,18
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 989 882,42					703 740,36	162 489,63	0,00	25 827,18
13509	N	0,00	A-1	69 152,47	2,00	F		0,000	24 167,68	2 707,84	0,00	379,56
296132	N	0,00	A-1	73 830,82	3,00	F		0,000	17 504,35	2 356,01	0,00	71,19
5138181	N	0,00	A-1	168 666,64	21,00	F		0,000	7 666,67	2 951,67	0,00	1 806,29
5138182	N	0,00	A-1	163 757,19	16,00	F		0,000	8 623,44	2 505,68	0,00	394,79
60299216619	N	0,00	A-1	57 429,30	1,00	F		0,000	28 117,97	2 119,86	0,00	508,49
9060739	N	0,00	A-1	95 139,55	2,00	F		0,000	31 119,97	3 486,83	0,00	396,67
A751101T001	N	0,00	A-1	684 294,39	7,00	F		0,000	83 117,83	26 004,61	0,00	3 120,89
MIN240434	N	0,00	B-1	141 375,00	3,00	F		0,000	43 500,00	6 354,18	0,00	1 338,63
MIN247497	N	0,00	A-1	127 736,93	3,00	F		0,000	34 589,13	4 912,61	0,00	645,46
MON501879	N	0,00	A-1	175 000,13	5,00	F		0,000	33 333,32	9 062,75	0,00	2 673,62
MON528175EUR/0529327/001	N	0,00	A-1	1 500 000,00	14,00	F		0,000	100 000,00	12 340,35	0,00	1 797,74
MON528176EUR-MON530737	N	0,00	A-1	750 000,00	14,00	F		0,000	50 000,00	5 630,62	0,00	878,80
MON530615EUR	N	0,00	A-1	2 212 500,00	14,00	F		0,000	150 000,00	17 318,26	0,00	1 390,96
MPH525916EUR-0526964/001	N	0,00	A-1	308 000,00	19,00	V		0,000	16 000,00	11 258,84	0,00	1 835,68
MPH525917EUR-0526965/001	N	0,00	A-1	308 000,00	19,00	V		0,000	16 000,00	11 258,84	0,00	1 835,68
MPH525918EUR-0526966/001	N	0,00	A-1	385 000,00	19,00	V		0,000	20 000,00	14 073,56	0,00	2 294,60
MPH525919EUR-0526967/001	N	0,00	A-1	385 000,00	19,00	V		0,000	20 000,00	14 073,56	0,00	2 163,53
MPH525920EUR-0526968/001	N	0,00	A-1	385 000,00	19,00	V		0,000	20 000,00	14 073,56	0,00	2 294,60
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 989 882,42					703 740,36	162 489,63	0,00	25 827,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN240434	SFIL	870 000,00	141 375,00	1	0,00				0,00		0,000	6 354,18	0,00	1,77
TOTAL (B)		870 000,00	141 375,00						0,00			6 354,18	0,00	1,77
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		870 000,00	141 375,00						0,00			6 354,18	0,00	1,77

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 848 507,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	141 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	dépréciation actif	0,00	1	220,02	0,00	-220,02
	Camping	0,00	1	443 161,59	0,00	-443 161,59
	Assurance Allianz	0,00	1	111 024,63	0,00	-111 024,63

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					7 170 478,40	2 584 092,93										25 333,28	265 042,31	
SA Essonne Habitat	1995	P	77 logements ZAC de la Garenne	CAISSE DES DEPOTS	4 142 395,40	446 751,18	2,00	A	V	EONIA	0,000	V		0,000	A-2	4 467,51	147 437,80	
SA HALM ATHEGIENNE	2016	P	PLUS Newick	CAISSE DES DEPOTS	1 752 493,00	1 435 798,63	30,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1	19 383,28	37 605,93	
SA HLM ATHEGIENNE	2016	P	PLAI Newick	CAISSE DES DEPOTS	339 590,00	269 543,12	30,00	A	R		0,000	R		0,000	A-1	1 482,49	7 998,58	
SA HLM ESSONNE HABITAT	2016	C	REHAB des Horizons	CAISSE DES DEPOTS	936 000,00	432 000,00	5,00	A	R	EONIA	0,000	R		0,000	A-1	0,00	72 000,00	
TOTAL GENERAL					7 170 478,40	2 584 092,93										25 333,28	265 042,31	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					101 320,00
65748		SUBVENTION 2025	ACCORPS	Association	2 000,00
65748		SUBVENTION 2025	AMICALE CYCLISTE D'ITTEVILLE	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	AIKIBUDO CLUB ITTEVILLE	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	APESGI PREVENTION EGLISE ST GERMAIN IT	Association	750,00
65748		SUBVENTION 2025	API AMICALE PHILATELIQUE	Association	1 500,00
65748		SUBVENTION 2025	ART ET PASSION	Association	870,00
65748		SUBVENTION 2025	ARTISLAB	Association	5 000,00
65748		SUBVENTION 2025	A.S.I. SECTION FOOTBALL	Association	13 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ATELIER D'ART D'ITTEVILLE	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	BAD'ITT	Association	1 500,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION C.N.L.	Association	300,00
65748		SUBVENTION 2025	ASS. SPORTIVE CES R. DOISNEAU	Association	2 000,00
65748		SUBVENTION 2025	COMITE DE JUMELAGE	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	DAHU 91 ESCALADE & SPORTS NATURE	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	DANC'ITT	Association	4 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION D'ERWAN A ELLA	Association	1 500,00
65748		SUBVENTION 2025	CLUB DES JEUNES D'ITTEVILLE - FJEP	Association	1 800,00
65748		SUBVENTION 2025	F.N.A.C.A.	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	A.S.I. SECTION HAND BALL	Association	7 000,00
65748		SUBVENTION 2025	HITHANDZIK	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ITTE'HAPPY	Association	2 000,00
65748		SUBVENTION 2025	JUDO CLUB ITTEVILLE	Association	6 000,00
65748		SUBVENTION 2025	KRAV MAGA DEFENSE	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ACADEMIE DES PETITS BOUCHONS	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ASS. LA FORME LES FORMES	Association	8 500,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION LA POIGNEE DE SEL	Association	500,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION LE CHAMP DU COQ	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	POTAGERS DU TELEGRAPHE	Association	18 000,00
65748		SUBVENTION 2025	LES REVES AUX CLEFS	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		SUBVENTION 2025	ELAN JEAN JAURES	Association	1 500,00
65748		SUBVENTION 2025	ASS DES AMIS ECOLE J. PREVERT	Association	1 200,00
65748		SUBVENTION 2025	AEPBI PAUL BERT	Association	1 200,00
65748		SUBVENTION 2025	LES ENFANTS D'ELSA	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	PETITS PICASSO D'ITTEVILLE MIAN ANGÉLI	Association	1 300,00
65748		SUBVENTION 2025	LE BABY'S GANG	Association	2 000,00
65748		SUBVENTION 2025	PHOENIX CLUB ITTEVILLE (ASS)	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	TIRADES ET CHANTS	Association	1 000,00
65748		SUBVENTION 2025	AAPISE	Association	200,00
65748		SUBVENTION 2025	AMICALE JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	700,00
65748		SUBVENTION 2025	AU SUD DU NORD	Entreprise	2 000,00
65748		SUBVENTION 2025	LES PETITS FRERES DES PAUVRES	Association	800,00
65748		SUBVENTION 2025	RENAISSANCE ET CULTURE	Association	200,00
65748		SUBVENTION 2025	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	2 000,00
65748		SUBVENTION 2025	ASSOCIATION VMEH VAL D'ESSONNE	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	18,00	1,00	19,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,00	0,00	36,00	26,00	10,00	36,00
Adjoint technique	C	18,00	0,00	18,00	10,00	8,00	18,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs de jeunes enfants	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		32,00	0,00	32,00	10,00	22,00	32,00
Adjoint territorial d'animation	C	27,00	0,00	27,00	5,00	22,00	27,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistante maternelle		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		101,00	0,00	101,00	63,00	38,00	101,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-74 914,21	-74 914,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-55 529,41	-55 529,41
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-130 443,62	-130 443,62

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	130 443,62	130 443,62
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-130 443,62	-130 443,62
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	833 640,36	833 640,36
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 179 819,36	2 179 819,36
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 346 179,00	1 346 179,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		833 640,36	I 833 640,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		703 740,36	703 740,36
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	703 740,36	703 740,36
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		129 900,00	129 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	129 900,00	129 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 179 819,36	III 2 179 819,36
Ressources propres externes de l'année (a)		142 000,00	142 000,00
10222	FCTVA	120 000,00	120 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	22 000,00	22 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 037 819,36	2 037 819,36
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	12 408,07	12 408,07
28031	<i>Frais d'études</i>	22 351,97	22 351,97
28033	<i>Frais d'insertion</i>	216,00	216,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	27 593,56	27 593,56
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 629,00	1 629,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	6 217,00	6 217,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	3 728,76	3 728,76
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	3 267,77	3 267,77
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	696,00	696,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	23 844,00	23 844,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	5 081,00	5 081,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	36 394,03	36 394,03
28152	<i>Installations de voirie</i>	1 957,00	1 957,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	4 794,11	4 794,11
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	7 161,02	7 161,02
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	11 653,83	11 653,83
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	7 243,08	7 243,08
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	17 159,67	17 159,67
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	673,00	673,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	76 175,42	76 175,42
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	1 050,63	1 050,63
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	48 265,67	48 265,67
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	4 907,98	4 907,98
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	11 349,62	11 349,62
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	76 596,97	76 596,97
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	620 000,00	620 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 005 404,20</i>	<i>1 005 404,20</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.